

## POURQUOI CES REFORMES ?

**Prenant prétexte de l'allongement de l'espérance de vie de la population, le patronat et le gouvernement nous assurent que le système des retraites par répartition est en danger de mort et que pour le sauver il faut le « réformer ».**

C'est l'objet du projet que le gouvernement veut faire passer qui fait suite à de nombreuses autres « réformes » imposées depuis 1993 et la réforme Balladur qui portait la durée de cotisation à 40 années pour le régime général.

Chacune de ces réformes représente un recul social pour les salariés qui se traduit d'abord par une baisse du niveau des pensions et un allongement de la durée de cotisation. Plus globalement, ces attaques ne constituent qu'une partie d'un vaste projet du patronat qui obéit à une double logique : d'une part détruire les acquis sociaux des salariés pour baisser le coût du travail et optimiser les profits des actionnaires ; d'autre part détruire le système redistributif de l'assurance vieillesse et de l'assurance maladie pour le livrer à l'appétit féroce des financiers.

**À la Libération, le patronat, discrédité en raison de sa collaboration avec l'occupant nazi, n'a pu s'opposer au programme social du Conseil national de la Résistance.** Il a dû, la mort dans l'âme, accepter la nationalisation de pans entiers de l'économie, la création de la Sécurité sociale et la mise en place des retraites, la semaine de 40 heures, l'augmentation substantielle des salaires et la création du SMIG...

**Avec ces réformes sociales, les détenteurs du capital ont vu leurs profits largement entamés, ce qu'ils ne pouvaient accepter.** Depuis ce moment, le patronat n'a eu de cesse de remettre en question ces acquis sociaux et de reprendre ce qui avait été cédé aux salariés.

La déclaration de Denis Kessler, alors vice-président du MEDEF, en octobre 2007 en est l'illustration fidèle : *« Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme... À y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! »* Et de terminer, *« le gouvernement s'y emploie ! »*

Tout est dit dans cette déclaration du représentant des patrons !

**Mais regardons de plus près, mais là où cela fait mal, c'est-à-dire dans le partage des richesses produites.**

**Le Produit intérieur brut (PIB)** indique la valeur des richesses produites (bien et services) en une année dans un pays. En 2009, il était d'environ 1 900 milliards d'euros en France. Le PIB est aussi la somme des toutes les valeurs ajoutées.

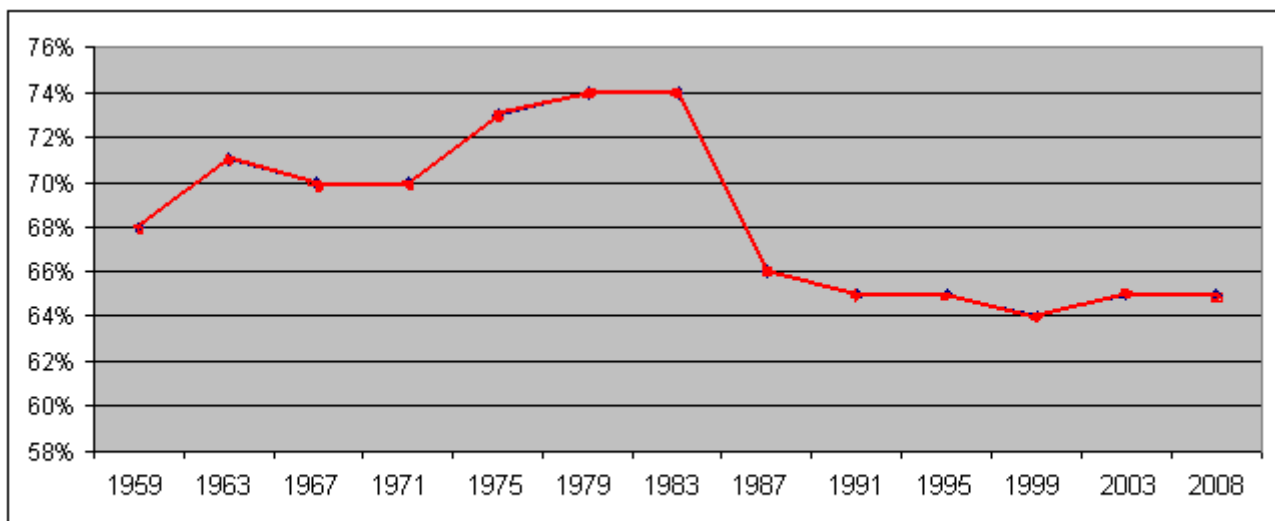
Cette masse monétaire correspond à la somme de la masse salariale d'une année plus une part qui va au capital et qui est soit investie, soit payée sous forme de dividendes aux actionnaires.

Dans les décennies 1960-1970, la part des salaires dans le PIB se situait entre 70 % (1963) et 74 % (1983). Puis entre 1983 et 1987, la part des salaires dans le PIB chute brusquement à 65 %, soit en 4 ans une perte de 9,3 % pour les salaires et une hausse équivalente pour le capital.

Le partage du PIB au taux de 65 %/ 35 % sera maintenu année après année jusqu'à aujourd'hui. Et se traduit par des taux record de bénéfices pour les entreprises (et des dividendes versés aux actionnaires) tandis que les salariés doivent se serrer de plus en plus la ceinture et encaisser la disparition de nombreux acquis sociaux.

Les profits sont tellement élevés que la Banque de règlements internationaux (qui réunit toutes les banques centrales) ne peut taire ce commentaire : « *la part des profits est inhabituellement élevée à présent (et la part des salaires inhabituellement basse). En fait, l'amplitude de cette évolution et l'éventail des pays concernés n'ont pas de précédent dans les 45 dernières années* ».

**En fait, grâce à des politiques économiques en faveur du patronat, celui-ci est en train de reprendre, année après année, tout ce qu'il avait dû céder aux salariés à la Libération.**



**La part des salaires dans le PIB**

Pour cela plusieurs fronts sont ouverts :

- **Les suppressions de postes.** C'est le moyen le plus connu et le plus brutal qui consiste à faire effectuer le même travail par moins de salariés. Le coût du travail baisse mais le chômage augmente. Et plus les entreprises licencient, plus les profits augmentent.

Ce sont des salaires qui ne sont tout simplement plus versés et leur part dans le PIB se réduit naturellement. Dans le privé on appelle cela restructuration et dans le public « non remplacement d'un départ à la retraite sur deux ». Une autre méthode consiste, comme à la Mairie de Paris, à ouvrir de nouvelles structures à effectifs constants.

Dans tous les cas, c'est aussi un mauvais coup contre les conditions de travail.

- **La flexibilité.** C'est l'adaptation du travail au plus près des besoins des entreprises par la mise en place de contrats sur mesure et d'emplois jetables grâce aux CDD, au temps partiel ou à l'intérim.

Par exemple, un supermarché a besoin de plus d'employés de caisse aux heures de pointe. Pourquoi payer 30 caissiers sur un temps plein alors que 15 en permanence suffit et que 15 autres peuvent être employés seulement 3 heures par jour ? Ainsi, entre 1980 et 2007 la proportion des travailleurs à temps partiel est passée de 6 % à 18 % et le recours à l'intérim et autres formes d'emplois précaires de 17 à 31 % des emplois.

- **La rigueur salariale.** Les entreprises ne peuvent diminuer et flexibiliser la main-d'œuvre que jusqu'à un certain point au-delà duquel la qualité du travail ne peut plus être assurée. Pour diminuer encore le coût du travail, un autre moyen efficace est de bloquer les salaires. Un niveau élevé de chômage est un allié précieux pour imposer la rigueur salariale. Dans la réalité, le blocage des salaires se traduit par une baisse effective. Par exemple, l'inflation (hausse des prix) a été de 1,5 % entre juillet 2009 et juin 2010. Les salaires des fonctionnaires n'ont été revalorisés que de 0,5 % au 1<sup>er</sup> juillet 2010. Cherchez l'erreur !  
Depuis plus de 20 ans, les salaires ne suivent plus l'augmentation réelle des prix et les salariés s'appauvrissent. C'est bien la logique du capitalisme que de faire travailler plus... pour gagner moins !

- **Attaquer les salaires différés.** Le salaire différé (on dit aussi socialisé) est l'ensemble des cotisations sociales versées par l'employeur (maladie, vieillesse, chômage, etc.). Ce n'est pas un salaire disponible au moment où il est versé, mais disponible (à un niveau collectif) dans certaines circonstances (départ à la retraite, maladie, perte d'emploi, etc.).  
Pour le patronat, ce n'est pas à lui de payer cela et c'est aux salariés seuls de le prendre en charge, via les assurances privées et les fonds de pensions. Ce n'est pas un scoop, le patronat fait tout pour détruire la Sécurité sociale.  
De plus, ce désengagement total représenterait une véritable aubaine pour les requins de la finance, le budget de l'ensemble des prestations vieillesse, par exemple, représente plus de 230 milliards d'euros par an. De quoi aiguïser les appétits !

## L'allongement de la durée de vie n'est qu'un prétexte pour remettre en cause le système de retraites.

La clef du problème réside ailleurs, dans le partage des richesses entre le capital et le travail.

. Il faut prendre l'argent là où il est !

**C'est un choix de société !**



Le projet actuel du gouvernement sur les retraites n'est qu'une étape d'un projet beaucoup plus vaste qui consiste à détruire l'ensemble des acquis sociaux du salariat.

Christian J.